

→ Stage dans la fonction de moniteur en camp sportif

Contexte

La formation de moniteur sport-handicap (MSH) polysport ou natation comprend un stage dans la fonction de moniteur. Celui-ci peut également être réalisés durant des camps sportifs, pour autant que le programme du camp le permette.

Les dispositions suivantes se réfèrent exclusivement aux orientations de formation polysport et natation.

Stage dans la fonction de moniteur

La condition de base pour réaliser le stage dans la fonction de moniteur est d'avoir terminé la formation pour moniteurs (formation spécialisée ou cours d'introduction) dans l'orientation de formation correspondante.

Tout candidat qui souhaite effectuer le stage dans la fonction de moniteur au cours d'un camp sportif prend contact en amont avec le responsable technique (RT) du camp. Ils conviennent d'un minimum de cinq activités durant la semaine dont la responsabilité liée aux préparatifs et à la gestion sera assumée par le candidat. Les parties du programme dont la durée va de 45 minutes à une demi-journée sont considérées comme des activités. Celles-ci sont idéalement réparties durant la semaine et ont un lien avec le sport et l'activité physique.

Le RT note les activités organisées par le candidat dans le formulaire « Stage dans la fonction de moniteur » et le soumet à PluSport après le camp sportif. Après examen de l'ensemble des documents, le département Formation de PluSport envoie au candidat le certificat de moniteur sport-handicap dans la filière de formation correspondante.

Si aucun RT n'est en fonction lors d'un camp, cette tâche peut également être assumée par le responsable de camp (RC) ou un moniteur de sport-handicap expérimenté.

Pour la formation de MSH natation, les activités du stage dans la fonction de moniteur doivent obligatoirement avoir un lien avec la natation.